

## ENTAMES

# LE CHOIX DE LA CARTE D'ENTAME DANS UN CONTRAT A L'ATOUT

> PAR WILFRIED LIBBRECHT

Une fois que vous êtes décidé à entamer dans une couleur contre un contrat à l'atout, il vous reste à sélectionner la carte d'entame. C'est un choix déterminant puisque c'est la première étape de la signalisation qui va influencer toute la donne.

### Quel est le principe de choix de la carte d'entame dans un contrat à l'atout ?

Dans les contrats à l'atout, le choix de la carte d'entame est plus facile que contre les contrats à Sans-Atout. Exit les séquences brisées ou incomplètes puisqu'il ne faut que deux cartes pour constituer une séquence dans les contrats à la couleur. De même, en l'absence de séquence, plus de "top of nothing" ou de quatrième meilleure mais simplement l'utilisation du **pair-impair**.

### Qu'est-ce que la convention Pair-Impair ?

Attention : la notion de pair-impair n'a rien à voir avec le numéro (pair ou impair) de la carte d'entame. Ce que vous devez expliquer à votre partenaire, c'est votre nombre "pair" ou "impair" de cartes dans la couleur d'entame.

- ▶ lorsque vous détenez un nombre impair, c'est facile : vous devez entamer de la plus petite carte de la couleur. Avec un nombre impair de cartes, vous devez les jouer en montant. Il n'y a aucune exception. Lorsque vous entamez du 2, par exemple, le partenaire sait tout de suite que vous allez monter et que vous possédez donc un nombre impair. Ici, la présence ou non d'un honneur ne change rien, c'est toujours la plus petite que vous devez choisir.
- ▶ Avec un nombre pair de cartes dans la couleur d'entame, c'est plus compliqué :
  - Il est évident que vous ne pouvez pas entamer de la dernière qui montrerait un nombre impair, vous devez donc en choisir une autre.

- Quand vous possédez deux cartes, vous n'avez pas le choix, vous devez entamer de la plus grosse.
- Si vous entamez de la plus grosse avec quatre ou six cartes, votre partenaire ne pourra pas faire la différence entre un doubleton et un plus grand nombre de cartes

C'est pourquoi, quand vous détenez quatre ou six cartes, **vous devez entamer l'avant-dernière avec un honneur dans la couleur et la deuxième meilleure (en partant du haut) sans honneur. Avec un nombre pair de cartes, vous devez pouvoir descendre au second tour.**

### Qu'est-ce qu'une séquence et quelle carte entamer dans une séquence ?

Contre un contrat à la couleur, il suffit d'avoir deux honneurs qui se suivent pour considérer qu'on possède une séquence. **Si la couleur que vous avez choisi d'entamer comporte une séquence, vous devez toujours entamer la tête de la séquence** (la plus haute). Il n'existe qu'une seule exception à cette règle : **avec As-Roi secs à l'entame, vous devez alerter votre partenaire en entamant du Roi**. Quand vous jouerez l'As au deuxième tour, votre partenaire devra se demander pourquoi vous n'avez pas entamé l'As. Il en déduira que vous possédez As et Roi secs.

### Une dernière question : quelle carte entamez-vous dans la couleur annoncée par le partenaire ?

C'est très simple : **vous entamez exactement de la même façon**, que la couleur que vous avez choisie ait été nommée par votre partenaire ou pas ! Une différence de plus avec les entames à Sans-Atout...

## À VOUS DE JOUER ! Qu'entamez-vous avec les combinaisons de cartes suivantes ?

1 953

2 RV752

3 D942

4 9653

5 DV54

## SOLUTIONS

**1** À chaque fois que vous possédez un nombre impair de cartes, vous devez entamer de la plus petite : le 3.

**2** La règle précédente s'applique que votre couleur possède un honneur ou non : le 2, cette fois, puisque vous avez cinq cartes.

**3** Sans séquence, vous devez entamer en Pair-Impair. Avec quatre cartes dont un honneur, vous devez entamer de l'avant dernière, ici le 4.

**4** En revanche, avec quatre cartes sans honneur, c'est de la deuxième carte que vous devez entamer : le 6.

**5** Dans les contrats à l'atout, deux cartes consécutives suffisent pour considérer que l'on possède une séquence. Vous devez donc entamer de la Dame.